



COMMISSION DES JEUNES

Réunion du mercredi 21 septembre 2022

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 70 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

Présents : Adrien Tourrettes, Alain Marcq (par téléphone), Gaël André (par téléphone).

Absents excusés : Raphaël Moll, Benoît Martinaud.

Catégories et coordonnées des membres de la Commission des jeunes du District :

U6/U7 et U8/U9 : Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75

U10/U11 : Raphaël Moll – 06.09.71.08.51

U12/U13 : Gaël André – 06.84.42.62.71

U15 : Alain Marcq – 06.45.88.18.70

U17/U18 : Alain Marcq – 06.45.88.18.70

@ : district@lot-et-garonne.fff.fr

Infos générales

Toute demande de report de match au motif d'un nombre insuffisant de licences valides sera systématiquement refusée en catégories U13, U15, U17 et U18. Si le club concerné n'est pas en mesure de présenter une équipe pour le match en question, il devra déclarer forfait.

Pour tout forfait résultant de ce motif, il ne sera pas fait application des sanctions financières pour forfait et cela uniquement pour le 1^{er} forfait.

Rappel important :

Les feuilles de match (papier ou FMI) ne peuvent être signées que par une personne majeure. Si le capitaine de l'équipe est mineur, la feuille de match devra obligatoirement être signée par l'éducateur ou dirigeant responsable encadrant l'équipe.

Vous pouvez retrouver en fin de PV une rubrique « Tournois » regroupant l'ensemble des tournois organisés par les clubs du département. N'hésitez pas à communiquer par mail au District les informations nécessaires (dates, lieux et catégories) concernant vos tournois afin que la Commission les diffuse.

U6/U7

La journée de rentrée U6/U7 se fera sous forme d'intraclub le samedi 24 septembre.

[Les 2 plateaux de la 1^{ère} phase sont disponibles sur le site du District.](#) Ils se dérouleront les samedis 1^{er} et 15 octobre.

U8/U9

La journée de rentrée U8/U9 se fera le samedi 24 septembre sous forme de plateaux (organisation faite par le District). Il s'agira du 1^{er} plateau de la saison.

En raison de nombreux ajouts et retraits d'équipes depuis la publication des plateaux, ces derniers ont dû être modifiés. Vous trouverez [les nouvelles versions des 3 plateaux de la 1ère phase](#) sur le site du District ainsi que la feuille de plateau et le « Basic U8/U9 ».

Modifications d'équipes :

Retrait de 4 équipes du FCVL (FCVL 5-6-7-8).

Ajout d'une 3^{ème} équipe de Bias.

Ajout d'une équipe U9F de Miramont.

Ajout d'une équipe U9F du Mas d'Agenais.

U10/U11

[Les 3 plateaux de la 1^{ère} phase](#) sont disponibles sur le site du District. Ils se dérouleront les samedis 1^{er}, 8 et 15 octobre.

Tout ajout d'équipe ne pourra désormais se faire qu'à partir de la 2^{nde} phase qui débutera le samedi 12 novembre.

Pour toute communication par mail concernant un plateau, merci de bien préciser le n° de la journée concernée ainsi que le ou les n° de plateau(x).

Modifications de plateaux :

Journée 1 du 01/10 :

Plateau 22 : ce plateau initialement prévu à Miramont se jouera sur les installations de Cancon.

Sont concernés : Miramont 1 et 2, Gontaud, Cancon et Villeréal.

L'équipe FCVL 4 est remplacée par FCVL Féminines sur tous les plateaux de la 1^{ère} phase.

Challenges :

Le 1^{er} tour du Challenge Départemental et le 1^{er} tour du Challenge Ransinan auront lieu le samedi 19 novembre sous forme d'échiquier. Les clubs intéressés pour l'organisation de ce 1^{er} tour peuvent dès à présent se manifester par mail auprès du District.

A partir de cette saison, le Challenge Départemental ne sera ouvert qu'aux équipes 1 de chaque club. Toutes les équipes supérieures participeront uniquement au Challenge Ransinan.

Candidatures reçues et validées : SU Agen et Bias.

U12/U13 CREDIT AGRICOLE AQUITAINE

Début des championnats PH et District ce samedi 24/09.

Pour rappel, il n'y a pas de FMI sur cette catégorie. Les résultats des matchs doivent obligatoirement être enregistrés sur Footclubs par les clubs recevants le dimanche soir au plus tard. Les feuilles de matchs doivent être intégralement complétées (résultat du match, noms et n° de licences des joueurs, éducateurs et arbitres) et envoyées au District par mail ou courrier dans les 48h suivant le match.

U13 District Crédit Agricole Aquitaine poule B :

Ajout de l'équipe de Monbahus qui prend la place de l'exempt. Le calendrier a été modifié en conséquence.

Match n° 25058435 Tonneins 2 / USVP du 24/09 : Demande de report de l'USVP pour manque de joueurs licenciés.

La Commission refuse le report, ce motif n'étant pas un motif valable de report de rencontre.

Si le club de l'USVP n'est pas en mesure de présenter une équipe pour ce match, il devra déclarer forfait.

U13 District Crédit Agricole Aquitaine poule D :

Ajout de l'équipe de Agen RC qui prend la place de l'exempt. Le calendrier a été modifié en conséquence.

En raison de cet ajout tardif, le match de la 1^{ère} journée n° 25058612 Agen RC / BAFC 5 est reporté à une date ultérieure. La Commission demande aux 2 clubs de se mettre d'accord sur une date en semaine avant le 22 octobre.

Match n° 25058613 FCPA 3 / OS Agenais du 24/09 : forfait de OS Agenais (1^{er} forfait).

FCPA 3 : 3 buts, 3 points ; OS Agenais : 0 but, - 1 point.

Feuille de match manquante :

U13 Honneur Crédit Agricole Aquitaine :

Match n° 25044627 du 17/09 JSVL 1 / BAFC 1

Merci de faire parvenir cette feuille de match au District dans les plus brefs délais.

U15

Début du championnat Honneur ce samedi 24/09. Pensez à contrôler vos accès FMI en amont.

U15 District :

Vu le nombre de désistements importants sur cette compétition, le championnat initialement organisé n'est plus approprié et intéressant pour les jeunes. De ce fait, un nouveau championnat va être mis en place avec 2 poules de 6 équipes en match aller/retour (soit 10 journées).

Première journée le samedi 01/10 ; dernière journée le samedi 07/01/2023.

Les 2 premiers de chaque poule seront promus en U15 Honneur 2^{ème} phase.

Les calendriers seront envoyés dans les prochains jours.

Composition des poules :

U15 DISTRICT (12 équipes)	
POULE A	POULE B
GONTAUD 1	LAROQUE / MAURIN 1
SAINTE BAZEILLE 1	FUMEL 1
LE MAS / CAUMONT 2	ASTAFFORT 1
USVP 2	LAUGNAC 1
MONBAHUS 1	FC PASSAGE / LAMONTJOIE / ROQUEFORT 1
JS VALLEE LOT 2	FC PASSAGE / LAMONTJOIE / ROQUEFORT 2

Forfait général de l'équipe de Dausse.

Amende pour forfait général de 80 euros au club de Dausse.

Forfait général de l'équipe de Vallée Lémance/Mauroux.

Amende pour forfait général de 80 euros au club de Vallée Lémance/Mauroux.

U15 Honneur :

Modification de l'équipe USVP/ Pardoux 1 en USVP 1.

Ajout de l'équipe de Monflanquin/Cancon qui prend la place de l'exempt. Le calendrier a été modifié en conséquence.

En raison de cet ajout tardif, le match de la 1^{ère} journée n° 25056341 Monflanquin-Cancon / FCPA 2 est reporté au samedi 22 octobre.

La Commission remercie le club de Monflanquin/Cancon d'avoir accepté d'intégrer le championnat Honneur permettant ainsi d'organiser cette nouvelle formule en U15 District.

U17 – U18

U18 Honneur :

Match n° 25054355 BAFC 3 / Casteljaloux du 17/09 : forfait de BAFC 3 (1^{er} forfait).

BAFC 3 : 0 but, - 1 point ; Casteljaloux : 3 buts, 3 points.

Match n° 25046861 Marcellus-Bazeille / Rives d'Olt 2 du 17/09 : forfait de Marcellus-Bazeille (1^{er} forfait).

Marcellus-Bazeille : 0 but, - 1 point ; Rives d'Olt 2 : 3 buts, 3 points.

Match n° 25046869 BAFC 3 / Tonneins-Castelmoron du 24/09 : forfait de Tonneins-Castelmoron (1^{er} forfait).

BAFC 3 : 3 buts, 3 points ; Tonneins-Castelmoron : 0 but, - 1 point.

Forfait général de l'équipe de FC Marmande 2. Les équipes devant la rencontrer deviennent exemptes.

Amende pour forfait général de 150 euros au club de FC Marmande.

Tournois

Liste des tournois organisés par les clubs du District :

(pas de modifications par rapport au précédent PV)

CLUBS ORGANISATEURS	DATES	CATEGORIES	CONTACTS
PASSAGE FC	samedi 22 octobre 2022	U8/U9 U10/U11	Vincent Lussagnet : 06 68 71 23 34 @ : passagefootballclub47@gmail.com

Le Président
A. MARCQ